

Date de Publication :

DECISION DU PRESIDENT N° DD_2023-029 Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

BESOINS DÉFINIS :

Requalification de la ZA du Fay – Tranche 1 :
Marchés publics de travaux pour les 2 lots

Type de marché :

Marchés publics de travaux à procédure adaptée ouverte.

Détail des lots :

Lot(s)	Désignation
01	Travaux d'assainissement, de bordures et de trottoirs
02	Travaux de chaussée

Conditions d'appel et de mise en concurrence (Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique):

Publicité Adaptée : AAPC daté du 11/09/2023
Parution sur : *lernee.marches-publics.info* + *OUESTFRANCE53*
Date et heure limites de réception des offres : **09 octobre 2023 à 12h00**

Motifs du choix de l'entreprise :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique	40.0 %
2.1-Méthodologie de phasage et d'organisation propre à ce changier	20.0 %
2.2-Note synthétique d'analyse des contraintes du site	20.0 %

Offres reçues :

5 Offres reçues dans les délais. 5 offres ont été analysées.

DECIDE :

Conformément au rapport d'analyse, est autorisée la passation, par le pouvoir adjudicateur, des contrats de marché public suivant :

Lot(s)	Attributaire	Montant offre HT
1	LATP SARL 7 route de Saint Denis de Gastines 53500 ERNEE	76 382,05 €
2	EUROVIA ATLANTIQUE 5 impasse des Frères Lumières BP 63013 - Bonchamp les Laval 53063 LAVAL CEDEX 9	112 777,00 €
	Total des marchés	189 159,05 €

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à Ernée, le 26/10/2023

Le Président,
Gilles LIGOT.